

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Rue Saint-Pierre

FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Table with 4 columns: Type of advertisement, Duration, Price per line, and Total price.

ABONNEMENTS
1 mois 2 mois 6 mois 1 an
Région Fr. 2.50 5.00 10.00 20.00
Étranger 4.00 8.00 16.00 32.00

Les premières assises de la Société des nations à Genève

La cérémonie d'hier à Notre-Dame de Genève

La cérémonie organisée pour hier matin, dimanche, à l'église catholique de Notre-Dame, à Genève, avait attiré une affluente considérable. L'église était richement parée.

Allocution de S. G. Mgr BESSON

Mes très chers frères, Peut-être quelqu'un trouvera-t-il étrange que je vous donne à tous indistinctement ce titre simple et commun qui, faisant abstraction des différences de classes, vous groupe dans une seule grande famille.

Lorsque, le 5 juin 1917, le Parlement français, à la presque unanimité des suffrages, déclara que la seule garantie durable de paix et d'indépendance pour les peuples serait la Société des nations, nous n'en fûmes ni troublés, ni surpris.

Il y a sept ou huit siècles, une Société des nations, différente sans certains rapports de celle que nous saluons aujourd'hui, semblait néanmoins par son but et, sans doute, aussi féconde par ses résultats pratiques, exister.

regarder en avant — ; mais cela n'empêche pas que nous avons beaucoup à prendre dans l'œuvre admirable de nos ancêtres.

« Au XII^e, au XIII^e siècle, l'ensemble des cités et des royaumes de l'Europe chrétienne constitue réellement une grande unité sociale, régie par une législation commune, par un même droit public, dont la transgression est justiciable des arrêts d'une haute magistrature internationale.

Sans doute, la Chrétienté, composée d'hommes, avait ses lacunes et ses défauts. Si, dans bien des cas, elle réalisa son programme avec une efficacité très satisfaisante, dans d'autres, ses efforts demeurèrent plus ou moins stériles.

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur les événements douloureux qui firent à l'unité chrétienne de sanglantes blessures ou créèrent autour d'elle une atmosphère malsaine, dont l'influence aurait fait périr, si Dieu n'avait su constamment la garder, au moins sous sa forme essentielle.

Et maintenant, mes très chers frères, nous ne pouvons nous défendre de certains espoirs, lorsque sur les ruines de toutes ces cités d'utopie, nous voyons s'élever dans une grande lumière d'or la Société des nations.

1. Yves de la Brière, La Société des nations. 2. A. Comte, Cours de philosophie positive, 1867, p. 231.

entreprise qu'il considère comme utile au bien des peuples.

Nous saluons donc, sans arrière-pensée, la Société des nations ; nous sommes heureux et fier qu'elle ait son siège dans notre pays.

Puisque le principe de la Société des nations est en fait conforme à l'esprit de l'Evangile, puisqu'il s'adapte au moins indirectement à la catholicité de l'Eglise, puisque l'institution elle-même est parfaite, au lieu de nous retrancher dans une opposition passive et boudeuse, mieux vaut nous efforcer d'améliorer ce qui a été fait et donner à la Société des nations naissante le maximum de notre dévouement.

Nos coreligionnaires qui acceptent de représenter leur pays au Conseil de la Société des nations, ceux même qui consentent à dépenser leur énergie dans ses divers secrétariats, méritent nos éloges et notre gratitude ; la seront la preuve vivante de notre loyalisme, et grâce aux principes dont ils s'inspireront sans cesse, ils préteront à l'organisation tout entière un solide appui.

Nous ne pensons pas pouvoir mieux remplir notre tâche immédiate qu'en invoquant aujourd'hui solennellement le secours divin sur l'activité de cette organisation nouvelle et sur les travaux des hommes dont la responsabilité s'y trouve engagée plus directement.

Si Dieu n'édifie lui-même la cité, c'est en vain que travaillent ceux qui cherchent à la construire. Aucune œuvre destinée à promouvoir le bien de la grande famille humaine ne présenterait pour nous assez de garantie si le Père céleste en était absent.

A l'honneur solennelle où toutes les bonnes volontés s'unissent pour ménager au monde une de ces trêves de Dieu que l'individualisme pur et simple et le nationalisme absolu rendraient impossibles, nous apporterons par la prière, d'abord, puis par l'action, notre concours au travail commun.

3. E. Duthoit, La Société des nations et le rôle des catholiques.

laisait entrevoir aux hommes l'aube impatiemment attendue de la paix effective et durable. Nous nous appliquerons à ne pas l'empêcher de tenir sa promesse et, d'un généreux et loyal effort, nous en rendrons possible la réalisation.

A la fin de l'office pontifical, comme les officiants rentraient processionnellement à la sacristie en traversant toute l'église, au moment où l'Evêque arriva devant le grand portail ouvert à deux battants, Sa Grandeur voyant la foule qui couvrait littéralement la place, s'avança jusque sur le perron et la bénit. Ce fut un spectacle inoubliable : l'immense foule s'inclinant sous la bénédiction du Pontife.

La séance inaugurale de la Société des nations

Genève, 15 novembre. A 10 heures et demie, ce matin, la sonnerie des cloches de toutes les églises de Genève annonçait l'ouverture imminente des délibérations de la Société des nations. La ville est pavoisée.

Les membres du Conseil fédéral, du gouvernement genevois, la députation des Chambres fédérales, le Grand Conseil de Genève et les autorités municipales se rendent de l'Hôtel de Ville à la salle de la Société des nations. La gendarmerie et les huissiers des corps constitués précèdent le cortège.

A 11 heures, la salle est remplie. Les représentants de la presse et le public occupent jusqu'aux dernières places.

Au milieu d'un silence solennel, M. Hymans, premier délégué belge, président de la Société des nations, se lève et donne lecture de la lettre de convocation du président Wilson. Puis M. Hymans donne la parole à M. Motta, président de la Confédération suisse.

Discours de M. MOTTA, président de la Confédération suisse

Mesdames et Messieurs, Au nom du peuple suisse et de son gouvernement, je souhaite, en ma qualité de président de la Confédération, la bienvenue la plus cordiale à cette illustre assemblée convoquée pour la première fois et, de plus, réunie au siège statutaire de la Société des nations.

Si je ne cherche pas à voiler l'émotion qui m'étreint dans cet instant, c'est que je me force de mesurer par la pensée la grandeur et la portée incomparables de l'événement qui s'accomplit sur le sol de mon pays. Très grand est l'honneur qui en rejillit sur la Suisse et je me sens confus du privilège que mes fonctions me confèrent de vous adresser, avant tout autre, la parole en son nom.

Je saisis tout d'abord cette occasion unique pour exprimer à la Conférence de la paix notre gratitude ineffaçable d'avoir bien voulu désigner la ville de Genève comme siège du grand organisme international qu'elle a institué.

Nous avons vu que la Conférence avait hésité dans son choix entre Bruxelles et Genève. Si les raisons déterminantes de choisir n'avaient été que le récent éclat de la gloire et la noblesse du sacrifice, la cause belge n'aurait pu éveiller le moindre geste de compétition. Le nom de la Belgique rayonne d'une lumière qui ne s'éteindra plus ; Albert I^{er}, le roi héroïque, nous apparaît comme une des figures les plus hautes et les plus pures de l'histoire : le peuple belge vivra dans la conscience de la postérité comme un peuple martyr.

Je remplis un devoir qui m'est cher et qui tire de cette réunion solennelle son entière signification si, premier magistrat d'un pays resté neutre pendant la grande guerre, je proclame ici que l'exemple de fidélité aux engagements internationaux et aux lois de l'honneur que la Belgique a scellé dans le sang demeurera gravé dans la mémoire des hommes aussi longtemps qu'ils conserveront intacts l'idée de la justice et le culte du droit.

Je tiens en outre à remercier le Conseil de la Société — auquel je m'honore de rendre hommage dans les personnalités éminentes qui le composent — d'avoir rendu possible, par sa déclaration faite à Londres le 13 février 1920, l'entrée de la Suisse dans la Ligne des nations.

La neutralité perpétuelle de la Confédération, que les récents traités ont, à plus d'un siècle de distance, reconnue à nouveau, a été ainsi consacrée comme une partie intégrante du droit des gens universel, comme la résultante d'une situation exceptionnelle et unique et comme un des principes salutaires qui con-

tribuent à maintenir la paix. La politique suisse est fondée depuis quatre siècles sur l'idée de la neutralité perpétuelle. Lorsque, en 1914, se déclama la conflagration générale, la Suisse ne pouvait hésiter : rester neutre, c'était pour elle respecter ses obligations internationales les plus claires et suivre la droite ligne de sa mission pacifique.

Par un bonheur qui, eu égard à sa petitesse et à sa situation géographique au centre de la mêlée, semble tenir du prodige, la Suisse garda sa neutralité jusqu'au bout. Si, pour être membre de la Société des nations, le peuple suisse avait dû renoncer à la neutralité armée qu'il considérait à juste titre et considère encore comme un bouclier, il se serait trouvé aux prises avec le plus douloureux des dilemmes : ou désavouer ses traditions et renier son génie propre ou être à jamais exclu de l'ordre international nouveau.

Le Conseil de la Société des nations, magistrature auguste qui interprétait, sans doute, la volonté et la sympathie des autres peuples, a épargné au peuple suisse ce cruel dilemme. Que le Conseil reçoive ici l'écho renouvelé de notre reconnaissance !

Je vous demande enfin, Mesdames et Messieurs, la permission d'envoyer un remerciement non moins cordial à M. le président Wilson d'avoir, par un geste amical et spontané, convoqué la première Assemblée des nations au siège de la Société stipulé dans le pacte. J'ajoute à ce remerciement un espoir qui est davantage encore un vœu très ardent : le vœu que les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ne tardent plus longtemps à venir occuper leur place légitime dans la Ligue !

Le pays qui constitue à lui seul un monde pourvu de toute l'abondance de la terre, la glorieuse démocratie qui a fondé en elle comme dans un immense creuset toutes les races pour leur imposer une langue et une discipline communes, le peuple que sillonnent tous les éclairs de l'idéalisme et que soulèvent toutes les vagues du progrès matériel, l'Etat qui a jeté le poids décisif de ses ressources et de ses armées dans les balances qui ont fixé les destinées nouvelles des continents et de l'Europe en particulier, la patrie de Georges Washington, patriarche de la liberté, et d'Abraham Lincoln, confesseur et martyr de la fraternité, ne peut pas, ne vaudra pas se dérober pour toujours à l'appel des nations qui, tout en demeurant indépendantes et souveraines, se proposent de travailler ensemble à la paix et à la prospérité du genre humain.

Quelle tâche, en effet, que celle de l'humanité au lendemain du cataclysme de fer et de feu qui l'a atteinte jusque dans ses œuvres vives ! Nous cherchons en vain, dans les époques de l'histoire, une tragédie comparable à celle dont nous avons été les acteurs ou les spectateurs. La chute gigantesque, mais très lente, de l'Empire romain n'en donnerait elle-même qu'une image bien pâle et bien imparfaite.

Jamais le courage, la volonté de l'immolation, l'amour de la patrie, le génie de l'organisation militaire n'ont atteint de tels sommets. L'héroïsme a dépassé toutes les bornes que l'imagination, alimentée par les récits antérieurs, avait dressés jusqu'alors. Dans ce sens, la guerre a fait vraiment éclater toute la royale grandeur de l'homme, maître et victime de la nature. Mais jamais aussi le choc des armées n'a été si formidable, jamais la terre n'a bu tant de sang et tant de larmes, jamais l'œuvre de la destruction n'a été plus funèbre et plus acharnée.

Certes, la guerre n'a pas seulement détruit. Elle a aidé des peuples à réaliser leur unité nationale. Elle a réparé des injustices. Elle a brisé des chaînes. Elle a été parfois le levain des résurrections. Mais était-elle vraiment le seul et unique moyen d'atteindre à ces résultats ? Entre ses résultats et ses ravages y a-t-il eu une proportion tolérable ?

Il y a eu des moments où nous tous nous nous sommes demandé si les conquêtes supérieures de la civilisation — la loi de l'amour, la vertu de la pitié, le sens du droit, les liens de la solidarité, les arts de la beauté — n'allaient pas sombrer et disparaître pour toujours dans la catastrophe.

C'est dans ces conditions que l'idée de la Société des nations — idée déjà ancienne, mais qui semblait errer dans les espaces fantastiques des utopies — devait se poser avec une vigueur jusqu'alors inconnue à tous les cœurs généreux et à tous les esprits clairvoyants. L'expérience avait démontré que de tous les fleaux qui tourmentent notre espèce, le pire était la guerre, fatale aux vaincus, mais terrible aussi aux vainqueurs. Des guerres futures se profilaient déjà dans le lointain, plus funestes encore et plus ténébreuses. Il

†

Madame et M. Jos. Limat, syndic à Belfaux; Révérende Sœur Rose de Saint Vincent, dominicaine, à Paris; Mme veuve Julien Limat, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg; M. l'abbé Limat, révérend chapelain à Chavannes-les-Forts; Mlle Félicité Monoud, à Chavannes-les-Forts; les familles Limat, à Granges-Paccod, Monoud à La Joux et Nicolet à Cotens, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Virginie LIMAT
en religion Sœur Marie-Louise,
Fille de la Charité à Madrid

leur chère sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, qui s'est doucement endormie dans le Seigneur, le dimanche 7 novembre, au Collège du Sacré-Cœur, à Madrid.

†

Madame veuve Louise Fragnière, à Lussy; M. et Mme Jules Fragnière et leurs enfants, à Avry-devant-Pont; M. l'abbé Fragnière, révérend curé, à Cerniat; M. et Mme Démétrique Fragnière-Python et leurs enfants, à Gumezens; M. Emile Fragnière, à Lussy; M. et Mme Alfred Fragnière-Toffel, à Middel; Mlle Adèle Fragnière, à Lussy; les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Alexandre FRAGNIÈRE

leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé le 13 novembre à Lussy, à l'âge de 65 ans, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Avry-devant-Pont, mardi 16 novembre, à 10 heures du matin. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de **Monsieur Henri GIABANI** aura lieu mardi 16 novembre, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Nicolas.

Les familles Fritz Moser et Blaser-Moser remercient bien sincèrement toutes les personnes pour les marques de sympathie témoignées à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

E. GRENC

Chirurgien-dentiste diplômé
reçoit à Moudon, Hôtel de la Poste
tous les jours, de 8-12 h. et de 2-6 h.
Le samedi après midi et le dimanche exceptés.
Dentiers, réparations, transformations
TÉLÉPHONE 15.

CAMION SAURER

2 1/2 tonnes, à cardan, à l'état neuf, à vendre, 15,000 francs. (Pas de guerre).
Essais chez Aug. Stucky, avenue du Midi, 35; téléph. N° 800. 9961

THÉÂTRE DE FRIBOURG

Lundi 15 novembre
Bureau à 8 heures Rideau à 8 h. 1/2
SOIRÉE DE GALA
BRITANNICUS
Tragédie de 5 actes de Racine, avec le concours de **M. de Max**
sociétaire de la comédie Française et de **Mlle Madeleine Roch**, sociétaire de la comédie Française.
PRIX DES PLACES: Loges de face, 7 fr.; Loges de côté, 6 fr.; Parquet, 6 fr.; Parterre, 5 fr.; Galerie de face, 3 fr.; Galerie latérale, 2 fr.; Galerie non numérotée, 1 fr. 50 (impôt en plus). 9967

Occasion exceptionnelle
A VENDRE
4 superbes pianos
à l'état neuf, à prix très avantageux.

MAISON
Charrière & Co
Instruments de musique
BULLE
Visitez nos magasins de préférence les jours et samedis. 9965

PERDU
mercredi 10 novembre
entre Fribourg et la Joux,
une caisse harengs secs,
marquée aux initiales P.L.
Prière de renseigner à
Préfecture de FRIBOURG.

OCCASION
Décorations de fêtes
en fil brodé;
1 lambrequin et 2 cantonniers.
Fr. 35.-

J. SCHWAB
Halles aux meubles
FRIBOURG

ON DEMANDE

une honnête
JEUNE FILLE
et de toute confiance, pour le ménage et aider à servir au café. 9971
Adresser les offres à **Mme Berthel, Café des Vigierans, Estavayer-le-Lac.**

JEUNE HOMME

16 ans, de la Suisse allemande, désire faire son apprentissage chez un boucher, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. 9968
S'adresser par écrit sous P 9750 F à Publicitas S. A. Fribourg.

On désire placer

JEUNE FILLE
de 16 ans, comme volontaire, dans bonne famille, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. S'occuperait des travaux du ménage ou aiderait au commerce. 9968
S'adresser à **Mme Berthel, Café des Vigierans, Estavayer-le-Lac.**

Bonne couturière

serait disponible pour des journées en ville et dans les environs. — Travail prompt et soigné. S'adresser sous P 9757 F à Publicitas S. A. Fribourg. 9973

manchon

La personne qui a ramassé, hier soir, vers 6 h., sur la route de la Glâne, près du Moléson, un manchon brun, en fourrure, est priée de le rapporter contre récompense. à Publicitas S. A. Fribourg. 9970

DUVETS confectionnés

en flumes et mi-flumes
Flumes, mi-flumes, plumes capoc, au détail.
Couvertures laine
GRAND CHOIX
chez
Fr. BOPP
Ameublements
Rue du Tir, 8, Fribourg
Jusqu'au nouvel an, double escompte sur tous les achats au comptant.

Le syndicat agricole de la Gruyère met en soumission

l'approvisionnement
pour son bâtiment en gare de Bulle.
On peut consulter le cahier des charges et se procurer les formulaires de soumission auprès de **M. Kaufmann, architecte, Hôtel Terminus, Bulle, 9963**.
Les soumissions devront parvenir au plus tard, jusqu'à samedi 20 novembre, à midi; elles seront valables jusqu'au 20 novembre.

Connaisseurs, demandez la marque déposée (Clef-ailée)



Echantillons de bouts GRATUITS
Remettez-nous votre adresse exacte :
Nom: _____ Lieu: _____
Rue: _____ N°: _____
Quelle est la maison où vous achetez vos cigares, cigarettes ou tabacs?
Nom: _____ Rue: _____
Ne seront donnés des échantillons qu'aux personnes privées.
INDUSTRIE DE TABAC S.A. BALE

Vente officielle A VENDRE

On vendra aux enchères publiques, mercredi, 17 novembre, à dix heures du matin, à la Salle du Palais de Justice, à Fribourg, 100 paniers de voyage et petits paniers de ménage. 9955

REPRÉSENTANTS

sont demandés pour le placement d'appareils électriques, tels que fers à repasser, radiateurs, etc. etc. 9958
Faire offres avec références sous chiffres P 6061 J. à Publicitas S. A., Bienne.

ROYAL BIOGRAPH Grand Places

Du 12 au 15 novembre à 8 1/2 h.
Dimanche matinées à 2 1/2 h. et 4 1/2 heures
L'EXILÉ
drame de l'Alaska
du 16 au 18 novembre
CRUEL ORGUEIL, drame d'aventure
Avis: Des maintenant changement de programme 2 fois par semaine, le vendredi et le mardi. — Au Casino Simphon, relâche jusqu'au 28 novembre, la salle étant occupée par des sociétés. 9871

Stores Rideaux
Décoration
Horaires tout de suite
Montures de stores
Montures de rideaux
en bois et laiton
POSEAGE
Se recommander.
Fr. BOPP
Ameublements
Rue du Tir, 8, Fribourg
Jusqu'au nouvel an, double escompte sur tous les achats au comptant.

HARMONIUMS
CHOIX IMMENSE
vient d'arriver à prix extrêmement avantageux, sans concurrence. 9966
Facilités de paiement
Maison CHARRIÈRE & Co
Musique
BULLE
A VENDRE
une
scie à ruban
bâtie en bois, avec poulies en fonte. 9896
S'adresser à **A. Nicolet, charbon, à Cotzens.**

Atelier de vulcanisation A. HERREN

13, rue Grimoix prolongée

Réparation de pneus, chambres à air, autos, motos, vélos et objets en caoutchouc.

Cercles pour voitures d'enfants
TRAVAIL SOIGNÉ ET GARANTI
Prix modérés
Achat, vente, échange de pneumatiques d'occasion
Se recommande. P 9729 F 9947

CHRONOMÈTRES INNOVATION

Vente directe du fabricant aux particuliers
5 ans de garantie — 10 mois de crédit — 8 jours à l'essai
Modèle spécial de la maison — Bouteille N°1

Fr. 89 au comptant
Fr. 98 à terme

Une minute perdue n'est jamais remplacée et beaucoup ont passé à côté du bonheur pour peu de temps mal employé. Il est donc absolument nécessaire aujourd'hui d'avoir l'heure exacte, mais que tous soient contents de leur achat. Le nous adressant directement à nous, nous vous offrons les avantages d'avoir une belle et bonne montre à un prix très bas et garanti 5 ans.
Echappement suisse, 43 rubis, forte boîte argent émaillée noir, avec le renommé N°1, garanti incassable et inébranlable. Décor intérieur soigné. Nos montres ne sortent de fabrique que parfaitement réparées, huilées et réglées après à notre contrôle.

Acrotème Fr. 20.- Par mois Fr. 8.-
N° 3283. Même montre, mais en boîte d'ivoire. Au comptant Fr. 105.- A terme Fr. 115.-
Acrotème Fr. 30.- Par mois Fr. 8.-
Le grand avantage des boîtes avec décor à l'intérieur est de rester au porteur toujours plus jolies.
Détails nombreux et variés en magasin.
Pensez aux grands avantages de notre système de vente «Innovation».
Régularité de précision
Plus de 23,000 chronomètres Innovation en usage. Nominations lettres de félicitations.

FABRIQUE INNOVATION
A. Matthey-Jaquet - La Chaux-de-Fonds
Maison de confiance et de vieille renommée. - Fondée en 1892. - La première du genre en Suisse. Toujours juste, jamais égale. - Demandez nos catalogues gratuits et gratuits.
Beaux choix de RÉGULATEURS, RÉVEILS et BIJOUTERIE.
Accès sérieux et honnêtes demandés. Indiquer le nom du journal.

Tournée d'opérettes viennoises THÉÂTRE DE FRIBOURG

Direction: Max Schaller
Mardi 16 novembre 1920, à 20 1/2 heures
REPRÉSENTATION D'OUVERTURE
Drei alte Schachteln
Opérette en 3 actes de KOLLO
PRIX DES PLACES: 5.-, 4.-, 3.50, 3.-, 2.50, 1.50, 1.-
Location dès aujourd'hui, au magasin de musique Von der Weid. 9952

COKE de 1^{re} qualité

très sec — spécialement recommandé pour chauffages centraux.
En toute quantité.
Livré directement par
L'USINE à GAZ, Fribourg.

On demande pour tout de suite, bonne
couturière pour dames
bien expérimentée dans son métier, comme
VENDEUSE
dans rayon de confection. Place stable et bien rétribuée. 9918
S'adresser sous chiffres C 43465 C aux Annonces Suisses S. A., Lausanne.

Chauffage central

TÉLÉPHONE 5.77

Fournitures générales pour installations
Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouilliers, serpentins, tuyauterie, robinetterie, etc., etc.
Service de contrôle et nettoyage de chaudières.
Réparations diverses : Soudure autogène
Albert BLANC, Fribourg
La Prairie, 55, Fribourg

SYNDICAT DU CHANGE ÉTRANGER

Verwertungsstelle für Ausländische Währungen
Tödiistrasse 7c ZÜRICH
Télégramme: Pax-Zurich
Kornhausstrasse 18 ST-GALL

Changes étrangers à terme

Afin de faciliter le commerce d'importation et d'exportation, nous achetons et vendons au cours du jour et aux conditions les plus avantageuses: Francs français, Marks, Couronnes et autres devises étrangères, à 1, 2 et trois mois de date.
Nous acceptons également des
Dépôts en monnaies étrangères: Francs français, Lires, Marks, Couronnes, etc.
Billets de banque ou chèques, en Compte-courant, à vue, sans commission ni frais
contre nos Obligations au porteur à six mois de date
à un an
à deux ans
Dépôts en Francs suisses: En Compte-courant, disponible à vue, sans commission ni frais
à six mois
à un an
à deux ans

Nos obligations au porteur participent de plus aux dividendes annuels de notre institut, elles sont garanties par la totalité des valeurs de rempli, par tous les Actifs et le capital versé de la Société; elles constituent, en conséquence, un placement de premier ordre.
Le paiement des intérêts, ainsi que le remboursement de ces dépôts se font en même monnaie étrangère que le versement ou suivant le désir du client, en francs suisses, au cours du jour.
Nous exécutons sans commission ni frais, directement à la Bourse du Change de Bâle et au Cours officiel, tous ordres d'achat et vente de Francs français, Lires, Marks, Couronnes et autres monnaies et valeurs étrangères.
Sur demande télégraphique: Pax-Zurich, avec réponse payée, nous communiquons les cours exacts au moment de l'arrivée.
Nous nous chargeons pour nos clients de l'exécution de toutes opérations de Banque et de Bourse, tant en Suisse qu'à l'Étranger, et sommes à leur disposition pour toutes informations et conseils, consciencieusement et sans aucune obligation de leur part.

3	%
4	1/2 %
5	1/2 %
5	1/2 %
6	1/2 %
6	1/2 %

ON DEMANDE

pour gérer un magasin d'épicerie, dans localité la Gruyère

DAME

connaissant la partie pouvant fournir cautions en argent. 9938
Adresser les offres par écrit sous N° 1011 à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Maison de données cationales en gros et détail
demande un
APPRENTI
connaissant si possible l'allemand et le français. Offres sous P 9680 F Publicitas S. A., Fribourg.

OCCASION

Meubles anciens à vendre: superbe bahut de style, glace etc., chez **F. BOPP, tapissier**, rue du Tir. 9963

MODES

M^{me} CAUSSIN, 46, rue de Lausanne
1^{er} étage
Deuils — Réparation
NOUVEAU CHOIX
en chapeaux garnis

1^{re} Location de domaine

M. Charles Lapp, à Epagny (Gruyère), expose en location, par voie de soumission, le domaine qu'il possède à Epagny, pour une durée de 9 ans, d'une contenance de 50 postes en un seul mas.

2^e Vente de domaine

Il offre, en outre, en vente, par voie de soumission, les immeubles art. 287, 830, 567a, 567b, 569b, 568, 569a, 571 et 575 du cadastre de la commune de Gruyères formant le domaine du Pont, d'une contenance de 12 postes 51 perches, comprenant maison d'habitation, grange, curie, jardin et prés.
Les deux domaines sont de terrain de 1^{er} choix.
Les soumissions seront reçues par le propriétaire jusqu'au 20 novembre 1920, à 18 heures.
Pour voir les conditions et visiter les domaines, s'adresser au propriétaire ou à **M. Antonin GEINOZ, Hôtel de la Croix-Blanche, à EPAGNY.**